



# Gestion Financière Privée

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GEFIP INVEST - RENDEMENT ACTION P Compartiment de la Sicav Gefip Invest de droit luxembourgeois Code ISIN : LU1362345289

GESTION FINANCIERE PRIVEE (ci-après « GEFIP ») est la société de gestion de la SICAV

## Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de gestion :** assurer une revalorisation annuelle, nette de frais de gestion supérieure de 150 points de base au taux Euribor 3 mois, en sélectionnant parmi les obligations libellées en euro celles offrant un rendement pérenne, voire un potentiel d'appréciation.

**Stratégie d'investissement :** La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active un portefeuille diversifié d'obligations libellées en euro.

Le portefeuille sera investi dans les instruments suivants :

- Obligations *Investment Grade* et à haut rendement émises par des sociétés du secteur privée ;
- Obligations d'Etat ;
- Titres de créances négociables ;
- Obligations à taux fixe ou à taux variable,
- Obligations hybrides corporate et Tier 1 bancaire dans la limite de 50%,
  - Dont des obligations convertible contingentes ("coco bonds") avec un call émetteur de durée inférieure à 3 ans dans la limite de 20% ; et
  - Dont des obligations convertibles dans la limite de 20%.
- Obligations indexées sur inflation

Le portefeuille sera investi au minimum sur 30 lignes obligataires d'émetteurs différents.

Le gérant s'attachera à diversifier sectoriellement le portefeuille.

La sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt se situera entre 0 et 3. Elle sera fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

L'investissement en parts ou actions d'OPC et/ou de fonds d'investissement est limité à 10% de l'actif net.

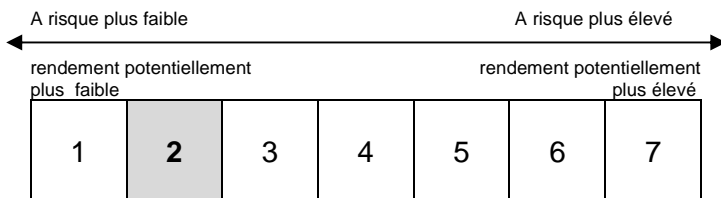
Des instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif du Compartiment.

L'Action P capitalise ses revenus.

Les demandes de souscription et de rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 12h et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Cette Action pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du Compartiment sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
- La catégorie de risque associé à l'Action P n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.
- L'exposition diversifiée aux marchés obligations, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement du Compartiment dans cette catégorie.
- Le Compartiment n'est pas garanti en capital.

### Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Le risque principal est celui du défaut de l'émetteur en raison du non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur. L'attention de l'actionnaire est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur une opération suite à la défaillance de l'émetteur.
- **Risque de taux :** L'actionnaire est exposé au risque des taux : les investisseurs en obligations peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt qui entraîneraient une baisse de la valeur du Compartiment. En règle générale, les cours des obligations montent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux d'intérêt montent.
- **Risque Obligation High Yield :** Le Compartiment pourra investir sur des obligations avec comme contrainte de notation lors de la souscription de ne pas être noté moins

que B-. Le risque sur les obligations notées High Yield (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la gestion) ne sera pas limité. Comme pour le risque de crédit, le risque principal sur le High Yield est le défaut de l'émetteur qui peut impacter négativement la valeur liquidative du Compartiment.

- **Risque de liquidité** : Le Compartiment investit sur des obligations qui se négocient sur des marchés de gré à gré, lorsque les conditions de marché sont dégradées, la liquidité est parfois réduite. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

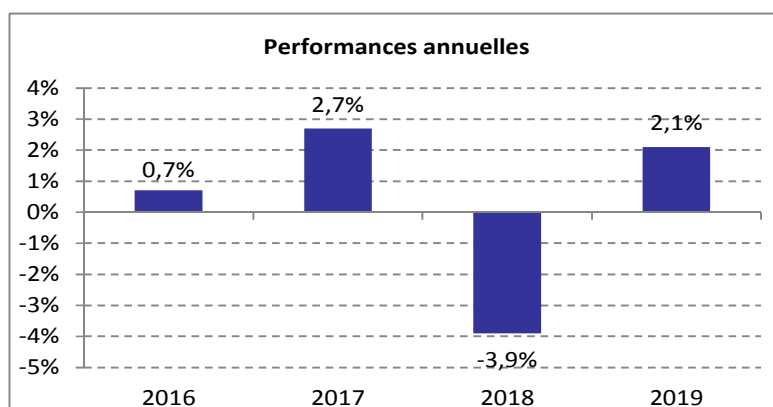
## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	0,00%
<b>Frais de sortie</b>	0,00%
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
<b>Frais courants 2019</b>	0,83%
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	20% de la surperformance annuelle au-dessus d'euribor 3 mois annualisé +150 bp

- **Risque de contrepartie** : Le Compartiment peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, dont notamment les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment
- **Risques liés aux investissements dans des obligations convertibles contingentes** : Se référer au prospectus pour plus de détails

- Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Sur l'année 2019, la commission de performance pour l'action P représente 0,23% de l'encours.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais » du prospectus de ce Compartiment disponible sur le site internet de la société de gestion.

## Performances passées



- Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne présagent pas des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Les performances affichées sont calculées en EURO
- Le compartiment est valorisé depuis le 3 juin 2016

## Informations pratiques

- La valorisation est quotidienne ; les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées le jour de valorisation jusqu'à 12h auprès de BNP Paribas Securities Services Luxembourg et 11h auprès de BNP Securities Services France (agent de transfert local). Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.  
Jour de valorisation : en cas de jour sans cotation, le compartiment sera valorisé le jour précédent. Le compartiment ne cotera pas en cas de fermeture d'Euronext Paris, d'un jour férié Luxembourgeois, et aux dates suivantes : 01/01/2020, 10/04/2020, 13/04/2020, 01/05/2020, 08/05/2020, 21/05/2020, 01/06/2020, 14/07/2020, 11/11/2020, 25/12/2020.
- Le dépositaire de la SICAV est BNP Paribas Securities Services Luxembourg.
- Le prospectus complet de ce compartiment, les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles au siège de la SICAV : 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ; GEFIP, 20 rue Quentin Bauchart 75008 Paris et BNPSS, 9 rue du Débarcadère 93500 Pantin ; BNPSS Boulevard Louis Schmidt, 2, 1040 Brussels.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts de ce compartiment peuvent être soumises à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de GEFIP.
- La responsabilité de GEFIP ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée et les avantages calculés sont disponibles sur le site de la société de gestion [www.gefip.fr/informations-legales](http://www.gefip.fr/informations-legales). Un exemplaire en format papier est disponible gratuitement sur demande au siège de la société de gestion.

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier  
La Sicav est autorisée à la commercialisation en France et en Belgique.  
GEFIP est agréée en France et réglementée par l'AMF.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2020